Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Productions animales parcours Conseiller en élevage, éleveur

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux candidats ayant capitalisé ou obtenu l'équivalent de 120 ECTS après un **BTSA Productions Animales** (PA) ou Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) ou Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) ou tout autre diplôme de niveau bac+2 minimum (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2) après étude du dossier et du projet professionnel

L'accès au diplôme peut également se faire par les dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience (VAE, VAPP, VES) proposée par le Cnam pour candidater à la licence.

Procédure de candidature comportant obligatoirement une étude de dossier ainsi qu'un entretien de positionnement.

Objectifs

Le titulaire de la licence professionnelle droit économie gestion mention productions animales réalise, dans le domaine de la production animale bovins lait, bovins viande, porcins, avicoles, équins ou aquacole et pour le compte de son employeur et de ses clients ou pour son propre compte, les activités et tâches en lien avec :

- le diagnostic des entreprises en productions animales (en s'appuyant sur l'exemple de la polyculture-élevage)
- l'accompagnement, l'animation et le suivi des projets, des clients et des équipes, pour un employeur ou pour son propre compte
- la commercialisation des produits et des prestations

Objectifs en termes de connaissances scientifiques :
- Zootechnie : maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, connaissances
en santé animale
-Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise agricole et des systèmes
d'élevage
- Connaissance de la politique agricole et du monde rural
- Economie agricole
- Connaissances techniques en élevage (parmi laitier, allaitant, porcin, avicole, équin ou aquacole)
- Anglais scientifique et technique

Objectifs en termes de compétences professionnelles :
Réaliser le diagnostic des ateliers bovins, porcins et avicoles de l'exploitation agricole
Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions
de problèmes
Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des
outils adaptés
Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits
Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux

Mis à jour le 05-02-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP16001A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale : EPN07 - Chimie Vivant Santé / Philippe FRAVALO

Responsabilité opérationnelle : Loïc LOUARME

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire) (212)

Métiers (ROME) : Conseiller / Conseillère d'élevage en production laitière (A1301) , Conseiller / Conseillère de gestion agricole (A1301)

Code répertoire : RNCP40718

Code CertifInfo : 103465

Contact national :

Pôle Agroalimentaire - EPN07
2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
02 57 18 07 00
Loïc Louarme
loic.louarme@lecnam.net

Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision
Participer à la gestion collective de projet

Modalités de validation

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances en 100% contrôle continu au moyen d'un nombre d'évaluations par unités d'enseignement (UE) détaillé dans la tableau des coefficients (mettre lien pièce-jointe).

L'obtention du diplôme de cette licence professionnelle est conditionnée à :

- L'obtention des diplômes prérequis ou notification de droit d'accès.

- L'obtention d'un avis favorable à son dossier de candidature

- L'acquisition à la fois d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE) pondérées par les coefficients (en tenant compte d'éventuels rattrapages), ET d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et activités en entreprises (UA).

- Une expérience professionnelle conforme (voir UA)

- La présentation au jury diplômant du Cnam d'un dossier administratif complet permettant de valider l'acquisition des compétences professionnelles en lien avec les contenus de la formation.

Compétences

-Réaliser le diagnostic des ateliers bovins, porcins et avicoles de l'exploitation agricole,
-Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes.
-Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés.
-Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits.
-Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux.
-Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision
-Participer à la gestion collective de projet.

Enseignements

60 ECTS

Anglais de spécialité	USMG0Q 2 ECTS
Communication et conseil en élevage	USMG0H 2 ECTS
Marketing et négociation conseiller en élevage	USMG0J 5 ECTS
Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale	USMG0K 5 ECTS
Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages	USMG0L 4 ECTS
Gestion de projet en situation de conseil en élevage	USMG0M 5 ECTS
Connaissance de l'animal et de ses produits	USMG0N 8 ECTS
Les leviers techniques d'action du conseil en élevage	USMG0P 6 ECTS
Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir	TED001 3 ECTS
Projet tutoré	UAMG05 8 ECTS
Période en entreprise	UAMG06 12 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences